

DRT

ECRI2106 **Criminologie biologique**

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Philippe De Witte
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Ce cours doit initier au mode de pensée biologique, à la méthode de scientifique dans le domaine de la psychobiologie et au rôle des bases neurobiologiques du comportement humain et du comportement délinquant en particulier.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours pourra envisager notamment les matières suivantes : 1. Développer neurobiologie et processus d'hominisation; 2. Conséquences des anomalies chromosomiques et des processus d'hérédité sur les conduites humaines et la délinquance; 3. Rôle des structures cérébrales et des hormones sur la régulation des conduites humaines. Contribution à l'explication des phénomènes criminologiques; 4. Neurobiologie des comportements d'agression; 5. Neurobiologie des conduites toxicomaniaques (rôle des neuro-transmetteurs, etc. ...); 6. États de conscience et conduites délinquantes; 7. Conséquences neurophysiologiques des lésions cérébrales. Rapport avec la criminalité.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

/ Pré-requis : Biologie fondamentale
 Evaluation : examen oral
 Support : ouvrage.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21	Première licence en criminologie	(3 crédits)	Obligatoire
CRIM2MS	Master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	Obligatoire